
Le comité départemental de Badminton du Bas-Rhin a le plaisir de vous inviter au championnat départemental de simple sénior qui se tiendra les samedi 26 février et dimanche 27 février 2022 à STRASBOURG.

N° d'autorisation : En cours

Adresse : Gymnase Herrade – 43, allée des comtes – 67200 STRASBOURG et **Gymnase Heyritz** – Allée Colette BESSON, 67100 STRASBOURG

Horaires : 08 h 00 à 23 h 00 le samedi, 08 h 00 à 21 h 00 le dimanche.

Le tournoi est ouvert aux joueurs séniors (ou autorisés : minimes, cadets, juniors et vétérans) licenciés auprès de la FFBAD et ayant une licence dans un club affilié au CODEP67.

Tableaux et mode de compétition : Les tableaux proposés sont simple homme et simple dame.

Tous les tableaux se joueront en poules. Si un tableau n'atteignait pas le minimum de trois joueurs, le comité d'organisation se réserve le droit de le supprimer ou de le fusionner avec le niveau de jeu immédiatement supérieur.

Les tableaux seront réalisés sur la base de six niveaux de jeu, chacun limité à 32 joueurs :

- Série **Élite**, intégrant les joueurs classés N1 ;
- Série **Excellence**, intégrant les joueurs classés N2 et N3 ;
- Série **Honneur**, intégrant les joueurs classés R4 et R5 ;
- Série **Promotion**, intégrant les joueurs classés R6 et D7 ;
- Série **Espoir**, intégrant les joueurs classés D8 et D9 ;
- Série **Avenir**, intégrant les joueurs classés P10, P11 et P12, ainsi que les non compétiteurs.

Le surclassement est autorisé uniquement dans le niveau immédiatement supérieur.

La moyenne prise en compte pour la confection des tableaux sera celle au 10 février 2022. Il appartient aux joueurs de s'assurer de leur classement avant de s'inscrire.

Date du tirage au sort : 18 février 2022

Qualifications pour le championnat régional : Seuls les vainqueurs et finalistes de chaque niveau sont qualifiés pour le championnat régional.

Inscription : L'inscription est individuelle et doit se faire impérativement en ligne, via le module dédié sur la plateforme Tournament Software :

Date limite d'inscription : le 17 février 2022 à minuit. Si le nombre d'inscrits dépasse la capacité d'accueil (300 joueurs) ou d'un tableau (32 joueurs), la date de paiement des droits d'inscription sera le critère de sélection.

Droits d'inscription : 15 €, à payer au plus tard avant le premier match par virement ou chèque adressé à l'ordre du CODEP 67 Badminton.

GEO : Geoffroy LETTIER Tél : 06.59.54.05.08

Informations complémentaires : www.badminton67.fr

La juge arbitre de la compétition est Virginie PIERROT. Son adjoint est Malo BURESI.

Les volants sont à la charge des joueurs à part égale pour chaque match (sauf finales où ils seront fournis gracieusement par l'organisateur). En cas de litige le volant officiel est le **Yonex Aerosensa 20** en vente dans les salles au prix de **20 €**.

Lots : Médailles